

Sur l'utilité des haies dans nos campagnes

Autor(en): **E.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **77 (1926)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la possibilité, dans les côtes très dures, de marcher à l'essence, cette diminution de force est remédiée en partie.

Je n'ai pas modifié les moteurs de mes « Saurer »; j'ai simplement donné plus d'avance à l'allumage. Mes camions travaillent dans une région très montagneuse, où les rampes de 7 à 8 % sont fréquentes.

Le premier départ a toujours lieu à l'essence; on passe ensuite progressivement à la marche au gaz. Au bas des côtes, il y a souvent quelques ratés, si l'on repart brusquement sur le gaz; il suffit de laisser le moteur sur l'essence, et une fois l'aspiration rétablie, la marche est normale.

L'entretien du gazogène demande à être fait soigneusement; il faut laver à grande eau, tous les matins, les épurateurs.

Mes camions, avant l'installation du gazogène, consommaient 60 litres d'essence aux 100 kilomètres; actuellement, avec le gaz, ils consomment de 20 à 25 litres d'essence aux 100 kilomètres. La dépense en charbon de bois est d'environ 600 grammes au kilomètre.»

Avec les données de ce cas particulier, ce gazogène permettrait, en Suisse, une économie d'environ 15 fr. aux 100 kilomètres, au moyen de la carburation par le charbon de bois. Il ne faut pas oublier du reste qu'il s'agit ici de transports de 10 tonnes, ou de moteurs de 45 HP. Pour un camion de 5 tonnes, sans remorque, l'économie serait certainement plus élevée.

(A suivre.)

Sur l'utilité des haies dans nos campagnes.

La contrée qui nous a servi de base pour l'étude de cette question est la plaine de la Broye, entre Avenches et Estavayer et entre la ligne de la Broye et le lac de Neuchâtel. C'est une contrée essentiellement agricole et aussi une des plus pauvres en forêts de toute la Suisse. Nos observations ne concernent que les communes fribourgeoises de cette région de la Broye. Les forêts sont situées sur les bords de quelques ravins et appartiennent en général aux communes. Tout fait croire qu'il en a été ainsi depuis longtemps; les particuliers, pour parer un peu à la pénurie de bois, ont conservé soigneusement les haies vives et les arbres isolés que leurs ancêtres ont laissé croître sur les limites des propriétés ou sur les nombreux tertres et sur les bords des ruisseaux. Dans la plaine, souvent inondée par la Petite Glâne et la Broye, ils ont planté des saules, des peupliers et des frênes, qu'ils peuvent tondre tous les 4—5 ans. Ces haies, ces peupliers, chênes et les nombreux têtards de saules donnent à cette contrée un caractère et un cachet particuliers. Il en fut ainsi jusqu'au moment où l'on a commencé partout de grands travaux d'assainissement, la correction des cours d'eaux et les remaniements parcellaires. Avant d'entreprendre ces travaux, toutes les haies, tous les arbres et buissons devaient être extirpés; ou ouvrait le passage aux vents desséchants, on enlevait ces abris aux cultures,

et aux oiseaux si utiles à l'agriculture. Nous voulons admettre que les arguments relatifs à l'utilité des oiseaux, à l'abri contre les vents et à la beauté du paysage ne pouvaient pas entrer en ligne de compte en regard de l'importance des travaux d'améliorations du terrain.

Mais dans les forêts publiques nous avons en même temps constaté une augmentation considérable du prix des menus bois, soit des fagots d'éclaircie. Les paysans, n'ayant plus de haies, sont obligés de venir se procurer le bois dans les mises de l'Etat et ont fait hausser les prix. Il était donc intéressant de s'orienter sur la production annuelle de bois, provenant des arbres d'émonde et des haies, et sur leur valeur. Une enquête, faite dans 15 communes et dans chaque ménage, nous a donné le chiffre inattendu d'une production annuelle de 200.000 fagots. Bien qu'il s'agisse de „fagots de ménage“, nous pouvons évaluer le volume du cent à 1 m³, ce qui fait une production de 2000 m³ de bois. Si l'extirpation des haies devait continuer dans la même mesure que ces années dernières, les forêts seraient appelées à fournir cette quantité de bois en plus; or, celles de la région en sont incapables.

Actuellement, les habitants de ces communes peuvent exploiter ces bois librement, tout près de leur domicile et en faisant le travail eux-mêmes durant l'hiver. Ce sont des avantages très considérables et qui parlent aussi en faveur du maintien des haies dans les champs. Le paysan ne voit pas la question dans son ensemble; il ne voit que le bout de haie qui l'empêche d'y planter des pommes de terre. Mais cette enquête nous montre l'importance économique des haies pour toute la région. Cette preuve est suffisante pour encourager les habitants à les maintenir, à les compléter par des essences convenables et à les rendre encore plus productives en plantant des arbres de réserve ou d'émonde. Les autres avantages, la protection des oiseaux, l'abri contre les vents, la protection des limites et des rives des ruisseaux resteront acquis et le paysage conservera son vrai cachet. Il nous reste à signaler que trois de ces communes ont créé durant les années dernières des rideaux-abri, d'une surface de 8,53 ha, dans un but de protection et en vue d'augmenter la production du bois; cela avec l'appui financier de la Confédération et du Canton.

E. L.

COMMUNICATIONS.

Dégâts par le vent dans les forêts de Lausanne.

Le 12 janvier dernier, entre 15 et 17 heures, une rafale de bise a causé d'énormes dégâts sur les fronts des forêts de la Ville exposées à ce vent. Me trouvant alors sur les lieux j'ai pu jouir, malgré moi, de ce spectacle impressionnant. Les arbres étaient furieusement balancés, pliaient comme des roseaux ou se rompaient. Une rafale plus forte que les autres, faisant du 60 kilomètres à l'heure, d'après les renseigne-